



Bulletin trimestriel des Instituteurs, Professeurs des écoles  
et P.E.G.C. des Hauts de Seine

3 bis rue Waldeck Rochet 92000 Nanterre  
☎ 01 47 24 16 40 - 📠 01 47 25 52 49  
e-mail [snu92@snuipp.fr](mailto:snu92@snuipp.fr)  
<http://92.snuipp.fr>  
C.C.P. Paris 19.929.50F  
Supplément aux écoles n° 2 17/18  
à "SNU 92" n° 226

Nanterre, le vendredi 29 septembre 2017



## Marchons pour la Fonction Publique !

Sous prétexte d'économie, le gouvernement supprime des postes de fonctionnaires, ne renouvelle pas les contrats aidés, gèle la valeur du point d'indice, rétablit le jour de carence.

Pour l'Éducation Nationale, on ne peut pas se contenter d'annonces médiatiques sur le dédoublement des CP, se mettant en place à moyens constants, au détriment des autres élèves. C'est de mesures ambitieuses pour tous les élèves et les enseignants, d'un budget conséquent pour l'école, sous-investie en France par rapport aux autres pays d'Europe, dont nous avons cruellement besoin pour travailler dans de bonnes conditions et faire réussir nos élèves.

Dans le département, c'est aussi de bienveillance, d'écoute, de soutien et de communication dont nous avons besoin pour assurer sereinement les missions complexes qui nous sont confiées.

Pour que la fonction publique ne soit plus considérée comme une variable d'ajustement des politiques d'austérité, pour que nos métiers soient revalorisés, que nos missions soient reconnues à leur juste place et pour endiguer la crise du recrutement, pour exiger le respect et la reconnaissance de notre institution, pour la création de véritables emplois statutaires, toutes et tous en grève et dans la rue le mardi 10 octobre prochain !

Elisa RADUCANU et Charlotte BOEUF

### STAGE SYNDICAL DU 14 NOVEMBRE :

#### PENSEZ À VOUS INSCRIRE AVANT LE 14 OCTOBRE !

Le SNUipp-FSU92 organise un stage syndical d'une journée le 14 novembre.

#### Quel est le but de l'école ? Ses objectifs ? Ses finalités ?

Inscrivez-vous vite pour venir échanger et réfléchir autour de ces questions passionnantes, avec notre invité-chercheur Nico Hirtt, membre fondateur et chargé d'étude à l'Aped (Appel pour une école démocratique), qui nous livrera son analyse sociale, philosophique et politique.

Plus d'informations sur notre site.

### SUPPRESSION DES EMPLOIS AIDÉS : SIGNEZ LA PÉTITION EN LIGNE !

Le SNUipp-FSU invite enseignants, AVS, personnels précaires, parents et acteurs de l'éducation à signer et faire signer massivement la cartepétition qui sera transmise au Premier ministre afin d'obtenir le réemploi des personnels concernés et la reconduction de leurs missions pour donner aux écoles les moyens de fonctionner dans de bonnes conditions.

Pour la FSU, cela doit passer par des emplois pérennes et statutaires !

### SIGNEZ LA PÉTITION SUR NOTRE SITE !

### SOMMAIRE

- Edito
- CAPD du 28/09 p.2-3
- Grève du 10/10 p.4

Faire circuler



## La CAPD du 28 septembre avait pour ordre du jour le bilan des affectations provisoires.

### Réponses de la DASEN à la déclaration préalable du SNUipp-FSU92 :

**Contrats aidés** : un courrier sera adressé à chaque personnel EVS susceptible de voir son contrat non-renouvelé pour les informer de la situation et pour leur proposer de candidater sur les emplois d'AESH (CUI AVS), s'ils sont éligibles.

**Gestion des personnels** : la DASEN reconnaît un manque de communication de la part de la DSDEN avec les enseignants. Elle reconnaît aussi que les arrivées massives de contractuels et de PES dans les écoles créent des situations tendues et difficiles dans les écoles.

#### Les contrats aidés

Actuellement il y a 441 EVS aide administrative dans les écoles des Hauts-de-Seine. Le ministère demande à la DASEN de supprimer 331 contrats sur le 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré. La DASEN a annoncé qu'une centaine de contrat d'EVS ne seront pas renouvelés dans les écoles.

Le SNUipp-FSU92 est intervenu fortement sur l'impact très négatif et douloureux de cette décision ministérielle sur les personnels. Nous sommes aussi intervenus sur les informations données dans les circonscriptions qui ne correspondent pas à ce que nous a annoncé la DASEN et de fait contribue à la création d'un climat très anxiogène. La DASEN reconnaît que c'est humainement difficile et dit qu'ils essaient d'accompagner au mieux ces personnels.

#### Situation postes/personnels dans le département

L'administration a fait un point sur la situation extrêmement tendue. Sur les 160 contractuels recrutés en juillet, seulement 148 se sont présentés à la rentrée. Plusieurs postes sont vacants parce que les personnels contractuels ne les ont pas pris. En effet, 39 contractuels ont démissionné depuis le 1<sup>er</sup> septembre. La DSDEN continue donc de recruter.

Actuellement une trentaine de postes restent vacants sur le département.

#### Les révisions d'affectation

Les situations restant en suspens depuis la rentrée ont été examinées une par une.

Le SNUipp-FSU92 a dénoncé le fait que l'administration n'a pas informé ou pris contact avec les collègues qui avaient demandé une révision d'affectation depuis la rentrée. La DASEN reconnaît le manque de communication et annonce que les collègues vont être contactés rapidement.

### QUESTIONS DIVERSES D'ORDRE GÉNÉRAL

#### ZIL : Neuilly-Puteaux-Suresnes

L'administration a rappelé la répartition des postes ZIL entre les trois nouvelles circonscriptions : Suresnes 9 ZIL – Puteaux 7 ZIL – Neuilly 7 ZIL. La DSDEN reconnaît un problème dans les affectations qui a conduit à une répartition des personnels ne correspondant pas à la répartition des postes. La DASEN a annoncé que l'ensemble des affectations des ZIL allait être remis à plat. Nous avons demandé qu'un document récapitulatif nous soit envoyé.

#### ISSR des ZIL placés sur des postes vacants

Nous avons à nouveau dénoncé le fait que les ZIL étaient régulièrement affectés sur des postes qui ne sont pas des remplacements, sans toucher d'ISSR et sans être informés. La DSDEN s'engage à demander à nouveau au ministère que des solutions soient trouvées pour que les ZIL puissent toucher leurs ISSR.

**Gestion dossier de retraite** : Le SNUipp-FSU92 a dénoncé encore une fois que les dates butoirs inscrites dans la circulaire rectorale n'étaient pas en adéquation avec le code des pensions. Les délais donnés pour rendre les demandes de départ à la retraite ne peuvent être que des préconisations et permettre à l'administration d'organiser la mise en paiement de la pension. Le SNUipp-FSU92 demande à nouveau que les dates butoirs soient précisées comme indicatives et liées au délai de mise en paiement. Nous allons nous adresser au recteur en ce sens.

**PPCR et reclassement** : La DSDEN a envoyé sur iProf un tableau qui doit permettre à chaque collègue de comprendre sa nouvelle situation. Un groupe de travail sur la mise en place des nouvelles modalités de carrière aura lieu le jeudi 5 octobre prochain à la DSDEN. Nous serons en mesure d'informer les collègues sur ce sujet à la suite

## Déclaration du SNUipp-FSU92 :

Madame la Directrice Académique,

Tout d'abord, nous nous félicitons du fait qu'il y ait cette année une CAPD de clôture du mouvement, que nous demandions depuis plusieurs années. En effet, le mouvement provisoire étant compliqué dans le département et se prolongeant tout au long du mois de septembre, il nous semble important de recevoir des documents récapitulatifs et de pouvoir avoir un échange avec l'administration et faire un bilan des opérations du mouvement à cette période.

En revanche, nous déplorons le peu de réponses à nos interrogations et à celles des collègues sur les affectations de la part de la direction académique depuis la rentrée. Il est compliqué de travailler ainsi.

Nous tenions à vous faire part des conditions dans lesquelles les écoles et les équipes du département ont fait la rentrée. Les PES et les contractuels sont arrivés en nombre beaucoup plus important que les années précédentes dans le département, pour pallier au manque de personnels. Ces arrivées n'ont pas été travaillées avec les équipes. Il est souvent incompréhensible pour les collègues, notamment en début de carrière, de constater que les contractuels peuvent être affectés avant eux, sur des postes classes complets, alors qu'eux-mêmes sont affectés ensuite dans des conditions bien moins favorables. Il est difficile également d'accueillir les PES dans de bonnes conditions quand dans une même école, il peut y en avoir plusieurs. Sur le fond, la façon d'affecter ces personnels est discutable, nous avons déjà eu un échange à ce sujet lors de la CAPD précédente, mais

# CAPD du 28 septembre

c'est surtout sur la forme que nous souhaitons attirer votre attention : les enseignants des écoles ne reçoivent aucune explication, aucun cadrage, aucune information particulière sur le recrutement de ces personnels. Ils reçoivent parfois des injonctions de laisser leur classe ou d'être présents pour aider à former. Les ZIL peuvent être placés en soutien de ces personnels. On leur demande alors de s'improviser maîtres formateurs, de rester sur des postes sans leurs indemnités, et sans communication de la part de l'administration. Cette situation crée des tensions dans les équipes, et la colère ressentie envers l'administration se dirige parfois vers les personnels qui arrivent déjà dans des conditions très difficiles.

Les directrices et directeurs d'école, alors que leurs tâches administratives devaient être allégées, portent beaucoup : ils portent la colère et le désarroi légitime des familles et des enseignants lorsque les élèves sont en attente d'AVS, ils portent l'accueil des nouveaux enseignants et les conséquences que nous avons évoquées, ils portent le manque de reconnaissance dont souffrent leurs collègues, et maintenant, il leur est demandé d'annoncer eux-mêmes aux EVS, parfois leurs partenaires de travail depuis plusieurs années, que leurs contrats ne seront pas renouvelés ! Cette demande est inadmissible ! Les directeurs ne peuvent pas être mis dans cette situation-là, qu'ils n'ont pas choisie et dont eux-mêmes subissent de plein fouet les conséquences. Nous demandons que tous les EVS non renouvelés soient reçus

par les IEN et que le traitement de la situation se fasse de façon humaine.

Encore une fois, nous dénonçons le manque de communication et de considération que l'administration montre aux enseignants du département.

En ne renouvelant pas les contrats aidés, l'État met en place un vaste plan social, qui se décline très fortement dans notre département puisque les 441 EVS aide à la direction d'école seront impactés à plus ou moins court terme. Si ces contrats étaient précaires et ne permettaient pas forcément aux personnels concernés de se réinsérer de façon pérenne dans le mode du travail, ils étaient quand même salutaires pour beaucoup d'entre eux. De plus, ils ont montré à quel point les écoles avaient besoin de la création d'emplois statutaires, occupés par des personnels formés et titularisés.

Pour demander la création d'emplois statutaires dans la fonction publique et protester contre ce plan social, pour que l'État arrête de considérer la fonction publique comme une variable d'ajustement des politiques d'austérité, pour protester contre le gel du point d'indice et contre le retour du jour de carence, mesure injuste et inefficace, la FSU, avec les huit autres fédérations de fonctionnaires, appelle les fonctionnaires à se mettre en grève le mardi 10 octobre prochain. Le SNUipp-FSU appelle les enseignants à s'inscrire massivement dans ce mouvement.

## COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL STAGES MIN ASH DU 18 SEPTEMBRE

Les demandes de départs en stages ASH nationaux étaient étudiées lors de ce groupe de travail. La délégation du SNUipp-FSU 92 est intervenue pour faire respecter la transparence, les critères et permettre davantage de départs en formation

La délégation du personnel est intervenue sur plusieurs points :

La circulaire départementale mentionne l'avis de l'IEN. Or, cela n'est pas prévu dans les textes nationaux. Nous avons demandé et obtenu que cette mention soit retirée pour l'année prochaine. Nous nous sommes assurés qu'aucun collègue ne soit pénalisé.

La DSDEN avait ajouté des critères de public aux critères nationaux existants. Cela n'était pas cohérent (parfois les critères étaient réduits, d'autres fois ils étaient élargis sans que l'on comprenne pourquoi). La DSDEN a justifié ces critères en disant qu'ils servaient à préciser les publics. Nous avons démontré le contraire, et avons obtenu que les candidatures ne soient étudiées que selon les critères nationaux.

De fait, nous avons fait corriger un certain nombre

d'erreurs pour les départs en stage.

L'administration n'avait prévu que 25 départs (un par stage proposé). Nous sommes intervenus très fortement au sujet de l'absence de formation continue à laquelle ont droit les enseignants du 1er degré, en particulier dans notre département. Nous avons demandé qu'à minima le nombre de collègues retenus soit doublé, d'autant plus qu'il s'agit d'une proposition faite au ministère qui n'est pas forcément tenu de les accepter tous. La DSDEN a invoqué le manque de moyens de remplacements pour refuser notre demande. Nous avons rappelé que les enseignants n'ont pas à subir les conséquences de la situation déficitaire du département.

Finalement nous avons obtenu 6 départs supplémentaires avec comme critère le barème de formation continue.

Les candidatures retenues sont envoyées au ministère qui traitera toutes les demandes faites au niveau national et qui décidera en fin de compte des départs ou non des collègues. Ces derniers seront directement informés via l'ordre de mission.

### CANDIDATURES RETENUES :

MARENCO LILA (17NDGS6001)  
AZAOUI-IDRISSI AMANE (17NDGS6003)  
SELLE PATRICIA (17NDGS6005)  
COUSSE CLARA (17NDGS6006)  
ROUAH-CANTINEAU ANNE (17NDGS6007)  
DEVOUCOUX NATHALIE (17NDGS6008)  
BIGNON MARIE-SOPHIE (17NDGS6009)  
LIZE-FLAUX SOPHIE (17NDGS6010)  
DUCLOS MARIE-CHRISTINE (17NDGS6011)  
LE LEURCH CHLOE (17NDGS6013)

ACIMI PAITRA MATHILDE (17NDGS6015)  
BAYON MARIE-FRANCOISE (17NDGS6015)  
HELFRICH SANDRINE (17NDGS6015)  
LE PRIOL NATHALIE (17NDGS6016)  
SILVERA JEAN-PAUL (17NDGS6020)  
CHARPENTIER ISABELLE (17NDGS6020)  
CHAGNON-BERGOET ANNIE (17NDGS6021)  
TREMOURS MARTINE (17NDGS6023)  
FORET NATHALIE (17NDGS6024)  
GRALL EDWIGE (17NDGS6024)

AIT-KHELIFA SAMIA (17NDGS6026)  
TOUGUAY MARYSE (17NDGS6027)  
JUILLERET JUDITH (17NDGS6027)  
SAMYN NICOLAS (17NDGS6029)  
JOUHERT SANDRINE (17NDGS6031)  
NICCHINI-CARRE JOELLE (17NDGS6031)  
LESANNE CHRISTELLE (17NDGS6035)  
DELAVILLE MAGALI (17NDGS6036)  
SIOHAN ANNE (17NDGS6039)  
AUDINEAU CHARLOTTE (17NDGS6040)

# Tous en grève le 10 octobre pour notre fonction publique !

**Poursuivant une politique d'austérité, le gouvernement porte atteinte aux droits sociaux, aux protections des salariés, aux services publics et aux fonctionnaires.**

Sous prétexte de favoriser l'emploi et de réduire le déficit budgétaire, des efforts sont demandés aux salariés, aux jeunes, aux femmes, aux retraités, aux précaires, aux bénéficiaires de l'APL, aux fonctionnaires... tandis que des mesures, comme la baisse de l'ISF, favorisent les plus riches, notamment les actionnaires et les entreprises, sans s'attaquer vraiment à la fraude et à l'évasion fiscale.

Cette politique libérale constitue une remise en cause de notre modèle social et va dégrader les services publics.

La politique d'austérité budgétaire s'amplifie, réduisant ainsi le service public à une variable d'ajustement. Pourtant, plus de 5 millions d'agents assurent des missions indispensables au bon fonctionnement de la société : santé, éducation, aide aux personnes âgées, transports, justice... Or, le gel de la valeur du point d'indice, le report des mesures PPCR d'une année, la réintroduction de la journée de carence, la suppression de 120 000 postes sur 5 ans, la baisse de crédits de fonctionnement de 10 milliards... vont dégrader les conditions de vie et de travail des fonctionnaires comme la qualité des services publics.

Les services publics sont un facteur de lutte contre les inégalités sociales et économiques et, à ce titre, ils doivent être développés dans l'intérêt général.

Dans l'Éducation nationale, le dédoublement des classes de CP et CE1 en REP et REP+ se faisant à moyens quasiment constants, ces mesures vont peser très fortement sur les autres niveaux et dans les écoles hors REP, et donc dégrader les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants. La priorité à l'École passe par la création de postes de remplaçants, de RASED, une baisse des effectifs et la formation des enseignants. Le dernier rapport de l'OCDE confirme que la France sous-investit budgétairement son école.

Il est nécessaire de se mobiliser pour refuser cette politique et imposer d'autres choix économiques et sociaux permettant une amélioration des salaires, des droits sociaux et un renforcement de notre modèle social.

Pour dénoncer ces mesures inacceptables et peser sur les choix du gouvernement, la FSU, avec tous les syndicats de la Fonction publique dans une unité syndicale inédite, appelle les agent-es à se mettre en grève et à manifester massivement le 10 octobre prochain.

**Vous trouverez l'appel unitaire des neuf fédérations de la Fonction Publique (CFDT, CGC, CFTC, CGT, FA, FO, FSU, UNSA et Solidaires) joint à cette circulaire, à afficher, tracter et diffuser largement**

## REUNIONS D'INFORMATION SYNDICALE

Le SNUipp-FSU92 organise des réunions d'information syndicale, partout sur le département. Les dates et lieux sont mis à jour régulièrement.

Voici la liste des réunions d'information syndicale générales et spécifiques (qui concernent les collègues installés sur un type de poste particulier) :

### ORDRE DU JOUR DES RIS GÉNÉRALES :

- Situation générale et mobilisation
- Éducatif : nouvelles mesures et analyses

- Situation de rentrée dans le département
- Campagne du SNUipp-FSU sur le temps de travail des enseignants
- Nouvelles carrières des enseignants
- Situation locale
- Délégation du personnel et questions diverses

Les RIS hors temps élèves sont rattrapables sur l'ensemble des 108h hormis les conseils d'école.

Asnières / Bois-Colombes	Samedi 7 octobre 9h-12h	Ecole Mauriceau Asnières
Clamart/ Meudon/ Meudon la Forêt	Samedi 7 octobre 9h-12h	Ecole élémentaire Les Rochers Clamart
Malakoff / Vanves/ Issy les Moulineaux	Samedi 7 octobre 9h-12h	Ecole Henri Barbusse Malakoff
Colombes / La Garenne Colombes	Jeu di 12 octobre 17h-19h	Ecole Marcelin Berthelot A Colombes
Antony / Châtenay / Le Plessis / Bourg la Reine / Sceaux - Fontenay	Samedi 14 octobre 9h-12h	Ecole élémentaire Adolphe Pajeaud Antony
Boulogne - Sèvres - Chaville	Samedi 14 octobre 9h-12h	Ecole maternelle Ancienne Mairie Boulogne
Châtillon / Montrouge	Samedi 14 octobre 9h-12h	Ecole Marcel Doret Châtillon
Clichy	Mercredi 18 octobre 13h30-16h30	Espace Henri Miller
Courbevoie	Mercredi 18 octobre 13h-16h	Ecole Mermoz
ZIL	Mercredi 11 octobre 9h-12h	Section départementale Nanterre
Directeurs-trices	Lundi 16 octobre 13h30-16h30	Section départementale Nanterre. Ecole élémentaire Marcel Doret Châtillon